

Avis voté en plénière du 24 avril 2018

# Vieillir dans la dignité

## Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**Véronique Séhier** : « Aujourd'hui en France plus d'un million de seniors, soit 8% de la population, vit avec moins de 1.000 euros par mois, dont plus de 500 000 avec le minimum vieillesse, en-dessous du seuil de pauvreté: les conditions de vie, de travail, de logement, d'insertion sociale ont une influence directe sur la santé des personnes. Les 2, 3 millions de personnes qui vivent durablement dans la grande pauvreté dans notre pays ont leur espérance de vie réduite de 20 à 25ans. La pauvreté constitue un risque accru d'isolement et de perte d'autonomie.

Les inégalités sociales se renforcent avec les inégalités entre les femmes et les hommes :

- 70% des travailleurs économiquement pauvres sont des femmes ;
- les pensions de droit direct des femmes retraitées sont inférieures de 42 % en moyenne à celles des hommes ;
- les 3/4 des allocataires du minimum vieillesse sont des personnes seules et, parmi elles, près de 60 % sont des femmes. Les femmes sont concernées par la dépendance à plusieurs niveaux :
- elles sont majoritaires dans les EPHAD : elles représentent 73,6 % des résidents de 75 ans ou plus ;
- les aidants familiaux sont le plus souvent des aidantes: d'après le rapport de la DRESS de 2015, ce sont elles principalement qui se mobilisent dans la famille pour aider leur parent ou leur conjoint lorsqu'ils ou elles deviennent dépendants. Avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur leur travail, sur leur santé et leur vie sociale: épuisement, isolement, renforcés par la difficile mise en œuvre de l'aide aux aidantes et du droit au répit.
- enfin, elles constituent l'immense majorité des professionnels concernés. Tant dans l'accompagnement à domicile (97% des aides à domicile) qu'au sein des établissements (90 % des aides-soignants). En EPHAD, elles subissent de plein fouet les tensions décrites dans cet avis: pressions liées manque de personnel, au rythme effréné, amplitudes horaires, sentiment de ne pouvoir « prendre soin » correctement des personnes. Il faut du temps pour accomplir les gestes du quotidien dans un contexte relationnel bien traitant et sécurisant, respectueux de la personne âgée et des professionnel.le.s qui la prennent en charge.

Dans un contexte d'inégalités sociales qui se creusent, et pour donner le droit à chaque personne de rester dignement aux commandes de sa vie jusqu'au bout, il est urgent de mettre autour de la table tous les acteurs concernés aux différents niveaux pour traiter la question des moyens financiers, humains, d'innovation et de formation. C'est un choix de société et une responsabilité collective en termes de prévention et de prise en charge. C'est bien à la solidarité nationale de garantir cette qualité de l'accompagnement du vieillissement et de la fin de vie pour toutes les personnes, et notamment pour les plus précaires, et autrement qu'à travers le doublement des journées de solidarité car le compte n'y serait pas. Je voterai cet avis ».